



Convention avec CLINIQUE TILILA à Agadir

La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l’Agriculture et la Pêche Maritimes –Département de l’Agriculture- a signé une convention de partenariat avec Clinique Tilila à Agadir.

Ce partenariat offre aux adhérents de la FOS-Agri Actifs et retraités conjoints et enfants une panoplie de services et prestations avec des tarifs préférentiels détaillés ci-dessous :

Désignation	Tarifs préférentiels
Consultations & hospitalisation	
Consultation (spécialiste)	200 DH
Consultation (urgence –jours fériés, nuits et week-end)	Sans majoration
Actes en ambulatoires	Réduction de 10%
Radiologie et biologie	Réduction 10%
Suites	Remise de 500 dh sur l'ensemble des suites

Ci-après les coordonnées de la clinique :

Adresse : Clinique Tilila - Sidi oujaj cité héritier sidi, Med Ouazzani, Agadir

Téléphone : 05 28 23 02 02 ou le 05 28 23 02 05.

Nom Prénom	N° GSM
Mme. ETTOR RAJA	0661.38.77.71
Mme. KARIM GHIZLANE	0662.86.86.48
Mme. ABOUDAOUD AMAL	0677.40.11.67
Mme. EL KHOUDARI LOUBNA	0634.29.83.13

Pour bénéficier des avantages de cette convention, les adhérents sont priés de présenter leurs cartes d'adhésion

